VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par EDOUARD C. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SUCCESSION

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Placement de Rapport

COTTAGE DOUBLE

1934-36 Rue Perdido coin Rue Bolivar

Immeuble double en briques à deux étages

1601-03 Rue Baronne coin Rue Terpsichore

COTTAGE DOUBLE

1128-30 Rue Bourgogne entre les rues Ursulines et Hôpital

Le MERCREDI 11 FÉVRIER 1914 À MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES 311 RUE BARONNE

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICHAN.
No. 106.094 Cour Civile de District. Paroisse d'Orleans, Division "A."

Par Edouard C. Carrere, encanteur, Bureau 806 rue Perdido—Le 11 février 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé du 6 janvier 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orleans. Division "A," je procèderai à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent; situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot numéro un dans l'ilet 474, borné par les rues Perdido. Bolivar. Bertrand et Poydras. sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis deputé voyer de ville, daté 18 février 1905 et annexé à un acte passé devant F. D. Charbonnet notaire en cette ville le 14 Mars 1905; suivant lequel dit plan le dit lot forme le coin des rues Perdido et Bolivar et mesure vingt neuf pieds, trois pouces de face à la rue Perdido sur soixante dix pieds en profondeur et face à la rue Bolivar. La dite parcelle de terre est formée de la plus grande partie du lot A.

Les améliorations comprennent un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres. etc., de chaque côté.

Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent. situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles formant le coin des rues Baronne et Terpsichore.

Les améliorations consistent en un immeuble double en briques à deux étages, 16 chambres bain galleries entièrement tapissé connexions d'eau, de gas, et d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembre 1914.

Trois. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet No. 83 borné par les rues Bourgogne, Hopital Ursulines et Dauphine et mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Bourgogne et quatre vingt neuf pieds en profondeur borné d'un côté par la propriété de J. Ollie ou ayant droit et sur l'autre côté par la propriété de Marie Louise Quinons ou ayant droit.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant dix chambres, connexions d'eau et d'égout.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de l'année 1914 et pour les actes de ventes qui seront passés devant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication à valoir sur le montant de la vente.

EDOUARD C. CARRERE, Encanteur.
LEGIER & GLEASON ET ANDRE LAFARGE, Avocats.
jan11,18,25—fev1,8,11

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

COIN DE COMMERCE

843 RUE BROAD

Coin de la Rue Dumaine

Le JEUDI, 26 Février 1914 à Midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession d'Adolphe Marcet et épouse. No. 97,325 et No. 103,088 consolidé. Cour Civile de District, Division B.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier et le dit jugement signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je procèderai à vendre à l'encan, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet No. 356, borné par les rues Broad, White, Dumaine et Ste Anne; laquelle dite portion de terre mesure trente et un pieds, neuf pouces de face à la rue Broad, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin des rues Broad et Dumaine, et est composé de l'entier du lot original No. 17 et partie du No. 18. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, 11 chambres dans la bâtisse principale et 3 chambres dans le hangar.

CONDITIONS — Le tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur portant le même date que l'adjudication payable en un an et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement intérêt payable annuellement les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété vendue et par les clauses de sécurities usuelles; les actes de vente devant être passés devant F. J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1914 devant être assumées par le dit acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
FELIX J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, MEYER S. DREIFUS, W. McL. FAYSSOUX, Avocats.
jan—25fév—1,8,15,22,26

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2825 et 2829 rue Annonciation, entre avenue Washington et la rue Sixième.

Eureka Homestead Society vs. T. Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,948 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie duquel est annexée à un acte de vente devant J. Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 7 juin 1888, et mesure quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, cent soixante pieds sept pouces et une ligne et demi de profondeur sur le côté le plus proche de l'avenue Washington adjoignant le lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus proche de la rue Sixième et quarante deux pieds sur la ligne du fond.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
jan—17,18,23,30fév—6,13,19

Par ARTHUR H. DICKS.

Succession de Jane Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,656 — Division C — Superbe lot, JEUDI, 5 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite sus-dite cour, date du 22 janvier 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 1054, borné par les rues St. Anthony, Miro (autrefois Liberal), Grant (autrefois Genius) et Annette, désigné par le No. 6 sur un plan de Geo. De Armas, daté du 16 juillet 1896 joint à un acte de vente de Isaac H. Hall à S. Schlinger passé devant George A. Barnett, notaire, le 23 juillet 1896, et mesure vingt-neuf pieds, deux pouces et trois lignes (29' 2" 3"') de face sur la rue St. Anthony, sur cent six pieds, dix pouces et six lignes (106' 10" 6"') de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins. Etant une partie de la même propriété laquelle dite feue Jane Johnson acquit le 28 janvier 1904 par achat de Isaac Hall, suivant acte devant Louis A. Martinet, notaire, et duement enregistré au bureau des hypothèques, Registre 197, folio 195.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère pour tous les certificats et toutes les taxes qui peuvent être dues et exigibles sur la dite propriété pour l'année 1913, et aussi pour l'acte de vente devant Wm. J. Formento, notaire. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS,
Bureau 437 rue Carondelet. Encanteur.
jan—25fév—1,5

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double du Premier District. Admirablement situés.

Succession de Thomas F. Scullin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,026 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, 339, rue Carondelet. JEUDI, 5 FEVRIER 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 26 décembre 1913 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. — Le joli cottage élevé No. 1330, rue du Camp, sur un certain lot ou parcelle de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Melpomène et Thalia, mesurant en mesure américaine trente-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes; laquelle dite parcelle de terre est la partie la plus proche à la rue Melpomène des lots Nos. Trois et Quatre sur un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le 9 novembre 1847, et déposé dans les archives de Jules Mossy, ancien notaire, acquis par Thomas F. Scullin, décédé, par achat des héritiers d'Anna Crawford, suivant acte devant Abraham Goldberg, notaire, daté du 13 mars 1909 et enregistré dans le registre du bureau des transferts, No. 211, folio 768. Il a connexions d'eau et d'égouts et autres commodités. A une faible distance du centre des affaires. Bonne affaire de placement.

2ème. — Le cottage simple en bois à un étage, 1432 rue Melpomène, sur un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, etc., qui en dépendent ou qui y appartiennent le quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Prytania et Coliseum (ou Camp), mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds, onze pouces et trois lignes; laquelle dite propriété forme la partie arrière de deux lots de terre mesurant trente pieds, sur cent-vingt pieds chacun, mesure française, et faisant face à la rue Prytania. Acquise par Thomas F. Scullin, décédé, par achat de la Dryades Building and Loan Association, suivant acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire en cette ville, daté du 28 juillet 1903, enregistré dans le livre des transferts 189, folio 543. Dans un bon voisinage, et toutes les commodités.

3ème. — La moitié indivis d'une certaine parcelle de terre située dans l'ancien faubourg Lacourse de cette ville (actuellement Premier District), dans le carré ou ilet compris entre les rues Prytania, Melpomène, Terpsichore et Coliseum, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No. Soixante-huit sur un plan du dit faubourg; la dite portion de terre mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur en mesure américaine de cent pieds. Le dit lot est maintenant désigné par le No. 18 du carré No. 193. Acquis par Thomas F. Scullin, décédé, et Mary Francis Scullin par achat de Veuve Thomas Scullin, suivant acte devant Robert P. Upton, daté du 20 avril 1894, enregistré du bureau des transferts 151, folio 358. Les améliorations comprennent un cottage double à deux étages, en bois, portant les Nos. 1504 et 1506 rue Prytania.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes exigibles en 1914. Dix pour cent de dépôt sur le montant de la vente sera requis au moment de l'adjudication. Actes de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire, au frais des acquéreurs.

JOSEPH F. WALTON, Avocat.
jan 4 11 18 25—fév 1 5

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2917 et 2919 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Claiborne et rues Magnolia et Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,006—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigne par le No. 59 dans l'ilet W, borné par les avenuesc Louisiane et Claiborne, et les rues Magnolia et la place Belmont, sur un croquis d'après L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, même mesure à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement A et B, payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars à 8 pour cent depuis le 29 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars chacun et un billet de 1,500 dollars et le dernier de 1,000 dollars jusqu'à la date de la vente sujets à un crédit de 51.30 dollars; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et 3 dollars pour copie de l'acte.

2ème. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars les deux payables un an après date, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

3ème. L'acquéreur devant payer le solde de l'adjudication, s'il y en a au comptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la dette entière du défendant sur la dite propriété comme il est démontré ci-dessus alors:

4ème. L'acquéreur payera comptant l'intérêt accru au taux de 8 pour cent sur les dits 2,700 dollars depuis le 29 juillet 1913, jusqu'à la date de la vente; les frais et dépenses du procès et vente les taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant en litige et le pro-rata provenant du net de la vente de la réclamation du demandeur pour 200 dollars actuellement dus sujet à un crédit de 51.30 dollars.

5ème. L'acquéreur devant assumer le payement de deux billets, un pour 1,500 dollars et l'autre pour 1,000 dollars ci-dessus secondement décrit jusqu'au montant seulement du pro-rata provenant du net produit de la vente à chacun des billets l'intérêt seulement du dit pro-rata provenant à chacun des dits billets et d'après les dates comme il est deuxièmement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de vente original et hypothèque passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 29 juillet 1913, enregistré au bureau de hypothèques registre 1080, folio 552.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

VENTES A L'ENCAN.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis Interguglielmi

LE CONTENU d'UN STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

Consistant en vitrines, vitrines à exposition, accessoires de photographie, chevalets, supports, cameras, grand assortiment de cadres, bureau, un lot de meubles armoire à glace, canape chaises, berceuses, porte chapeaux, etc., à l'encan JEUDI 5 février, à 11 heures du matin, dans le local 933 rue Royale. — Par CHAS. STROUDBACK, Encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot d'accessoires pour photographie, vitrines, cadres meubles, etc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS — Comptant.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
H. KENNER, Avocat. jan—25fév—1,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS INTERGUGLIELMI

Magasin en briques et maison d'habitation

933 rue Royale entre Dumaine et Ste-Philippe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

..A l'encan le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus numerotée et intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Dumaine, St. Philippe et Bourbon; lequel dit lot mesure 31 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Royale, sur 120 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et connu sous le numéro municipal 933 rue Royale.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
H. KENNER, Avocat.
jan—25fév—1,8,15,22,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en liquidation

Dans la re liquidation de la National Wine Company, Inc.

No. 107,138 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Cheval, charrette à barriques, petite charrette couverte, meubles de bureau et accessoires, coffre-fort en fer "Coats," bureau machine à écrire "Smith-Premier," classeur vertical, classeur index, chantiers pour barriques, diable, liqueurs de toutes descriptions, cordiaux assortis, vin blanc, genièvre, cocktails, crème de menthe, vermouth, un baril de vin de Porto, deux barils ½ de vin aigre, etc., etc., suivant inventaire enregistré.

À L'ENCAN

Lundi 2 février à 11 heures du matin dans le local No. 812 Sud Rempart

Par CHARLES STROUDBACK, Encanteur, il sera vendu a l'encan à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 20 janvier 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Les propriétés mobilières de la National Wine Co., Inc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS — Comptant.

STROUDBACK & LATTER,
CHAS. T. STARKEY, Encanteurs.
Avocat. jan—22fév—1,2

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession

Contenu d'un stand de tir

le VENDREDI 6 FEVRIER 1914

a midi sur les lieux rue Iberville 1404

Entre les rues Liberty et Marais.

Succession d'Adolphe Marcet et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Nos. 97,325 et 103,088 Consolides — Division B — En vertu et conformément a un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1914 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus désigné, je procèderai de vendre à l'encan, le JEUDI 6 février 1914, à 10 heures du matin, dans le local, No. 1404 rue Iberville, un lot de carabines et munitions, cibles portes cibles, meubles accessoires et accessoires, etc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE,
jan—25fév—1,6 Encanteur.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant le numéro municipal No. 2218 rue Robert entre les rues Howard et Freret.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106931 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée. je procèderai à vendre a l'encan, à la bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 a midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville désigné par le numéro vingt deux, dans l'ilet No. 579 borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert. Lequel dit lot mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Ro[illegible] Jemison vs. Mme Matthew Hogan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,569 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 17 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1914 et signé le 13 janvier 1914 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée. Division D, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Mary, Religieuse, Rousseau et St. Andrew, la dite parcelle de terre formant le coin des rues St. Mary et Religieuse et mesure suivant un plan par J. F. Braun, voyer, daté du 19 mars 1875, 53 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Mary, 66 pieds 3 pouces 2 lignes de face vers la rue Religieuse, 65 pieds 5 pouces sur le côté vers la rue Rousseau et 57 pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et est composé des lots originaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Magner, ancien notaire; les améliorations sont désignés par les Nos. 444, 448 et 450 rue Ste Mary, et comprennent un cottage double et un cottage simple de chaque côté. Le cottage double a trois chambres, eau et égouts; le cottage simple à l'eau de la ville. Près du fleuve et des presses de coton.

CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant le solde s'il y en a en un et deux ans ou un an la partie à crédit devant être représentée par lien du vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement avec toutes les clauses et provisions usuelles contre l'aliénation, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en entier des taxes pour l'année 1914 et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, tous les loyers dus devant être remis à l'acquéreur depuis l'acte de vente.

H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
Jan—17,18,25fév—1,8,15,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

James Williams Watts vs. James Andrew Watts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,211 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 10 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1913 et signé le 7 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée. la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre désignée par la lettre A du carré No. 96 du Second District de cette ville, étant borné par les rues Iberville, Bienville, Nord Remparts et Bourgogne, le dit lot commence à une distance de 64 pieds, 3 pouces, 2 lignes du com de la rue Nord Remparts et Iberville et mesure 45 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Iberville sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Nord Remparts de 126 pieds, 9 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Bourgogne sur une première profondeur de 10 pieds, 9 pouces, 6 lignes de là sur une ligne courant vers la rue Remparts, 1 pied, 4 lignes, de là une seconde profondeur de 80 pieds, 9 pouces, 4 lignes, d'où sur une ligne courant vers la rue Bourgogne de 3 pouces, 2 lignes et de là une troisième profondeur de 8 pieds, 11 pouces, 2 lignes d'où une ligne courant vers la rue Bourgogne de 5 pouces, d'où une quatrième profondeur de 9 pieds, 9 pouces, 4 lignes d'où une ligne vers la rue Bourgogne de 1 pied, 2 pouces d'où une cinquième profondeur de 15 pieds, 10 pouces, 4 lignes à la ligne arrière de la dite propriété laquelle mesure 45 pieds, 1 pouce de palissade à palissade le tout comme il est démontré sur un plan de E. L. Eustis, deputé voyer de ville, daté du 16 octobre 1913, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No. 1033 rue Iberville et comprenant une spacieuse résidence en briques contenant environ 17 chambres, vestibules, bain, etc. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1914. Un placement qui augmentera de valeur à seulement un ilet du centre du détail de la rue du Canal.

CONDITIONS—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, au depense de l'acquéreur.

D. B. H. CHAFFE et A. D. PRESTON,
Avocats. jan—10,11,18,25fév—1,8,10

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Amanda Moore Polite vs. John Polite, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,770 — Division D — Au plus haut et dernier enchérisseur, le

Cottage Simple,

No 1928 RUE DELACHAISE

Entre Dryades et Rempart

A l'encan, le

MARDI, 17 FÉVRIER 1914

-A-

midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 janvier 1914, et le signé en cour ouverte le 12 janvier 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 8 de l'ilet, portant le numéro municipal 468, borné par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Remparts, le dit lot mesure comme suit: 28 pieds, 10 pouces et 3 3-5 lignes de face à la rue Delachaise, sur 102 pieds, 9 pouces et 4 9-20 de ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No. 7, 101 pieds, 8 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de large en arrière, le tout suivant croquis dressé par L. W. Brown, voyer, daté du 3 avril 1886, et joint pour référence à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, le 8 avril 1886. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant galerie, quatre chambres, etc., connu par le numéro municipal 1928 rue Delachaise.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Jos. Sinai, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
Jan—16,18,25fév—1,7,8,15,17

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. P. Curren vs. H. L. Boasman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,507 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procèderai à la vente à l'encan à la porte principale de la Nouvelle-Bâtisse de Cour, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le VENDREDI, 30 janvier 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, un tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
Jan—19,25,30

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIF.

Cottage simple, 2820 rue Philip, entre les rues Clara et Willow.
Cottage double, 2801-2803 avenue Jackson, coin Willow.
Cottage double, 2920-2922 rue Philip, entre les rues Willom et Claiborne.
Cottage simple, 1116 rue Willow, entre Melpomène et Thalia.
Cottage simple, 3024 rue Premiere, entre Claiborne et Derbigny.
Cottage double, 2216-18 rue First, entre Franklyn et Liberté.
Cottage simple, 2819 rue First, entre Willow et Clara.
Cottage double et écurie, 2301-11-13 rue Claiborne, entre Jackson et First.
2 Deux doubles cottages, 2213-15-17-19 rue Philip, entre Franklin et Liberté.

JEUDI, LE 12 FEVRIER 1914 A MIDI,

A la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, succession de Frederick Weinkemmerer et Jennie Weinkemmerer, son épouse.

Cour Civile de District, Division A, Nos. 105,889 et 95,429.

Par Ernest A. Carrere, encanteur, bureau 806 rue Perdido, Jeudi le 12 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, par vertu et en obéissance d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 19 décembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 6 janvier 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, je procèderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans le carré 391, borné par Philip, First, Clara et Willow, designé comme le lot 15 et mesure d'après le croquis de Pecquet et Crampon, arpenteurs, vingt neuf pieds, quatre pouces et deux lignes, de la devanture sur la rue Philip par une profondeur de quatre vingt onze pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme 2820 rue Philip, et comprennent un cottages simple couvert d'ardoises, retiré, 3 chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

2. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet 398, borné par Jackson, Willow, Josephine et Claiborne, mesurant trente pieds de front sur l'avenue Jackson par quatre vingt douze pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par C. Uncas Lewis, député arpenteur de la ville, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession d'Elisabeth Singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot est désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente pieds par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de S. Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1868, de l'ilet 398 mesurant originairement 30 pieds de face à l'avenue Jackson, sur 115 pieds, 8 pouces et 4 lignes en profondeur, formant le coin des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., connexions d'eau et d'égouts de chaque coté et sont connus comme Nos. 2801 et 2803, avenue Jackson.

3. Un lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Philippe, First, Willow et Claiborne, désigné comme lot No. 13, suivant un croquis dressé par P. A. D'Hemcourt, ancien député voyer de ville, en octobre 1869, en possession de Edward Burke, un ancien propriétaire. Une copie est annexée à un acte devant William Barnett ancien notaire, le 20 Juillet, 1896, suivant lequel il mesure 32 pieds de face à la rue Philippe, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 91 pieds, 8 pouces, entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines. Les améliorations sont désignées par les Nos. municipaux, 2920 et 22, rue Philippe, et comprennent un cottage double en bois et couvert d'ardoises, ayant 4 chambres et hangar de chaque côté.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 420, borné par les rues Willow, Clara, Melpomene, et Thalia, mesurant 32 pieds de face à la rue Willow, sur 91 pieds, 10 pouces, et 7 lignes de profondeur entre lignes égales et palallèles. Les améliorations comprennent et sont désignées par le No. 1416, de la rue Willow, un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., eau de ville.

5. Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, dans le quatrième district de cette ville, ilet 411, borné par les rues First, Seconde, Claiborne et Derbigny, lesquels lots sont désignés par les Nos. 16 et 17 suivant plan de L. H. Pillé député voyer de ville, daté du 13 avril, 1850, déposé en l'office de E. Bouny, ancien notaire, et mesure chacun 32 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 160 pieds et 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 3024, rue First, et comprennent un cottage simple en bois, de 3 chambres avec hangar.

6. Un lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvert ainsi que tous les droits, voies, servitudes, dans la quatrième district de cette ville, dans l'ilet No. 316, borné par les rues Premiere, Seconde et Liberté et Saint-David, désigné par le No. 5 sur un croquis par E. Pillé voyer, daté du 22 mars 1890, annexé à un acte devant Marcel Ducros, ancien notaire, le 23 avril 1890, se trouvant à une distance de 120 pieds du coin de la rue First et Saint-David, et mesure 30 pieds de face à la rue First, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 2216-18 rue First, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises 4 chambres de chaque coté, hangar, etc.

7. Un lot de terre avec toutes les améliorations et tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de la ville, dans l'ilet 391, borné par First, Philippe, Clara et Willow, lequel mesure 29 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue First par 91 pieds, 9 pouces de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No. 2819 rue Premiere, et comprennent une résidence en bois, 4 chambres, eau de la ville, hangar, etc.

8. Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet 412, borné par Claiborne, Derbigny, First et Jackson. Les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis dressé par George de Armas, daté du 11 mars 1895, lesquels lots mesurent, suivant le dit croquis annexé à un inventaire de la succession de Adam Haskaner, mesurant chacun, 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 124 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent et sont désignées par les Nos. 2301-11 et 13 rue Claiborne, le No. 2301 est une écurie à deux étages ayant 15 stalles, grenier à foin, etc.; les Nos. 2311-13 comprennent un double cottage en bois couvert en ardoises, trois chambres de chaque côté, etc.

9. Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, toutes les voies, droits, servitudes, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Liberté, Franklin et Jackson, désigné comme lots Nos. 5 et 6 et mesurant chacun 27 pieds, 10 pouces, de face à la rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le bâtisses sur ces lots ont été construites sans égard à la ligne de démarcation des dits lots, le tout duquel est démontré sur un croquis daté du 28 juin 1897, par G. D. de Armas, député voyer de ville et annexé à une copie du titre, les améliorations sont désignées par les Nos. 2213-15-17-19 rue Philippe, 2213-2215 est un cottage double en bois couvert d'ardoises, à un étage et deux étages à l'arrière, retiré, contenant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc.; 2217-19, un cottage double en bois, couvert d'ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, hangars, etc.

Condition — La moitié ou plus, ou tout comptant, au choix de l'acquéreur, le solde s'il y en a un devra être garanti par une hypothèque et billet avec lien du vendeur payable un an après date, portant 7 pour cent d'intérêt, depuis la date jusqu'au paiement, et toutes les clauses de sécurité usuelles.

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

Actes de vente au frais des acquéreurs devant Jean Bassich, Jr., notaire; 10 pour cent de dépot au moment de l'adjudication, ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
JOHN BASSICH, Jr., et G. WOODVILLE, Avocats.
Jan 11,18,25—fév 1,8,12

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE PLACEMENT EN DOUBLE COTTAGE ET LOTS POUR BATIR, SITUE DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Nos. 4818-20 rue Chestnut, cottage double, contenant 4 chambres de chaque côté, bains, eau et égouts.

Nos. 1028-30 rue Bordeaux, double cottage contenant 4 chambres de chaque côté, connexions d'eau et d'égouts.

Succession de Wilson Davenport.
No. 106,979, Cour Civile de District, Division D.

Par Ramsey et Danziger, C. A. Ramsey, encanteur, 341 rue Carondelet — Le Jeudi, 12 février 1914, à la Bourse des Propriétés Foncierès, 311 rue Baronne, il sera offert à l'encan, en vertu et conformément à un ordre daté et signé du 9 janvier 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été addressée, la propriété suivante décrite à savoir:

Premier — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et advantages qui en dépendent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon, le dit lot désigné par la lettre A, et mesure suivant un croquis de Wolter D. Seghers, D. V. V., daté du 6 janvier 1914, 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur et face à la rue Bordeaux de 90 pieds.

Second — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses, etc., situé dans le même iletcomme il est premièrement décrit, le dit lot désigné par la lettre B, sur le croquis précité de Wolter D. Seghers, et mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles.

Trois—Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, que la propriété premièrement décrite, désigné par la lettre C sur le croquis précité de Seghers, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes égales et parallèles.

Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y truovent, etc.; situé dans le même carré que la propriété premièrement decrite, désigné par la lettre D, sur le croquis précité de Seghers, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 90 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Cinq — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le même ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par la lettre E, sur le croquis précité de Seghers, lequel dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un splendide double cottage contenant 4 chambres de chaque coté, et bâtisses extérieures, etc.

Six — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par la lettre F, sur le plan précité de Seghers, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un splendide cottage, contenant 4 chambres et bâtisses dans la cour.

Sept — Un certain lot de terre ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Camp et Chestnut, lequel dit lot est désigné par la lettre J, sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 4 septembre 1894, annexé à un acte de vente passé devant H. C. Leake, notaire, le 21 mai 1895, et mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions — La moitié ou plus, comptant; le solde, s'il y en a un, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an, depuis la date de l'adjudication, jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien du vendeur, sur la propriété vendue, et de pacte de non-aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès; la dite propriété devant être assurée par acheteur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devant payer en sus et en plus de son enchère, toutes les taxes de la dite propriété dues et exigibles pendant l'année 1914, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Wm. Renaudin, notaire, et faire un dépot de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

JEWELL A. SPERLING, Avocat.
Jan 11,18,25—fev 1,8,12

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John J. Murray

No. 106,551 Cour Civile de District Division B

Cottage Simple

No. 2620 RUE PALMYRA

Le Mercredi 18 Février 1914

À la People Auction Exchange 334 Rue Carondelet à midi

En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé le 2 janvier 1914, moi Peter Gallagher, encanteur, duement autorisé je vendrai la propriété suivante à la People's Auction & Real Estate Exchange, au No. 334 rue Carondelet, à midi:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 583, lequel est borné par les rues Palmyra, Dorgenois, Banks et Broad, et désigné par la lettre B sur un plan de Pillé, voyer, daté du 7 mars 1911, annexé à un acte devant Arthur Léopold, notaire, le 28 mars 1911, suivant lequel dit plan le dit lot mesure 18 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Palmyra sur 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant E. W. Flynn, au frais de l'acquéreur; l'acheteur devant payer les taxes de 1914. JULES A. GRASSER,
Jan—15,18,25fév—1,8,15,18 Avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Ann Clark, veuve de James Donaldson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106.628 — Division C — Attendu que Armstrong Donaldson, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur dative testamentaire dans la succession de Mary Ann Clark, veuve de James Donaldson, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
L. R. HOOVER, Avocat.
Jan—23,27fév—1er